Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique
Association sans but lucratif
Siège social : 54 Rue des Martyrs, 6150 Anderlues
TVA : BE 0419 166 296

PROCES-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024

Présents

Représentants des clubs : Alexandre Martin (Cercle d'Échecs La Tour Saint-Ghislain, 3 voix et HCC Jurbise, 2 voix), Corentin Mathonet (Club d'échecs d'Anthisnes, 1 voix), Damien André (Royal Namur Echecs ASBL, 6 voix), Florent Gillot (CREC, 2 voix et CES, 2 voix), Joannes Bertram (Europchess, 3 voix), Laurent Wery (Braine Echecs, 2 voix), Ludwig Sputael (CRELEL, 6 voix), Philippe Grillmaier (Club Brabant Est, 1 voix), Sophie Maquoi (Brussels Chess Club, 4 voix et CREB, 3 voix).

OA FEFB représenté : Christian Henrotte (Anderlues, 2 voix), Iris Descamps Delvingt, Pascal Vandervorst (TAL, 3 voix), Quentin Padovano (Watermael Boisfort, 3 voix), Raphaël Jacob (procuration pour L'Échiquier Leuzois, 2 voix).

Également présents, à distance : Alexandre Adans-Dester (Verviers, 1 voix), Michel Eilinckx (Ixelles Chess Club, 5 voix) et Vincent Coutton (Wavre, 4 voix)

L'Assemblée Générale débute à 14h06.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture officielle avec mot d'introduction du Président

Le Président se réjouit de la présence nombreuse des clubs et retrace le parcours de la FEFB durant le dernier exercice. La FEFB progresse, d'ailleurs plus que dans les autres fédérations (ratio de 32%), au niveau de ses membres passant de 1618 en 2023 à plus de 2000 membres au 15 septembre dernier.

2. Désignation de deux scrutateurs

Le rôle des scrutateurs est rappelé : vérification de la bonne tenue de l'AG et comptage des bulletins de vote. Se proposent pour ce rôle : Fabrice Pacolet (Royal Namur Échecs ASBL) et Corentin Mathonet (Cercle d'échecs d'Anthisnes).

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 novembre 2023 (lien : https://drive.google.com/file/d/1zcHiYU6FXvozRy0SufPT2JKDag56c863/view)

Nous avons reçu plusieurs remarques après l'envoi du PV :

- Remarque sur les noms des présents (Damien André) : commentaire incorporé dans le PV.
- Précision sur un lien (Damien André) : le lien précis est incorporé dans le PV.

- Commentaire (Damien André) sur le texte relatif à l'interpellation à réaliser auprès du monde politique (texte est trouvé ambigu) : le CA FEFB a évoqué ce point en réunion du 15 mai 2024 et le Président y a répondu (voir PV de cette réunion – Point « Divers »).
- Commentaires de Laurent Wery sur des ajouts qui sont incorporés dans le PV.

Vote : 55 Oui – 0 Non – 0 Abstention

4. Finances et trésorerie

Le Président rappelle succinctement nos principes de comptabilité :

- Comptabilité double qui permet facilement les vérifications et la détection d'erreurs ;
- Comptabilité analytique afin de pouvoir suivre les différents projets et centres de frais de la FEFB ;
- Concordance obligatoire entre ces deux comptabilités ;
- Envoi de tous les documents à tous les membres avec les convocations.

a) Budgets et résultats 2023-2024

i. Voir lien pour fichier en PDF (Annexe 2A)[1] :
ii. Voir lien pour fichier en Excel (Annexe 2B) :

L'objectif de la FEFB reste conforme avec ses statuts par le développement d'activités échiquéennes. Ainsi, les différentes lignes de ces résultats sont passées en revue avec quelques mots d'explication quand nécessaire. L'exercice 2023-2024 se solde par un bénéfice de 9399€. Ce résultat s'explique essentiellement par un accroissement du nombre d'affiliés payants ainsi que par des dépenses non réalisées (CBJ, Projet Spécial Vive les Echecs,...) Plusieurs échanges ont lieu et, en substance :

- CBJ : La FEFB est intervenue dans le défraiement de 2 coachs (Nimrod Faybish qui n'a pas demandé à être payé et Christian De Pauw). L'organisation n'était pas optimale à Turnhout. Le souhait des membres est que la prochaine édition à Blankenberge soit largement meilleure, surtout au niveau de l'organisation (logement, coachs,...).

- Animations dans les écoles : Le club de Wavre évoque une difficulté pour mener à bien des animations scolaires (6-7 collèges). Un soutien est demandé à la FEFB pour améliorer cet aspect. Le suivi sera réalisé avec le nouvel OA.

- Nombre de clubs/affiliés : Certains clubs ont disparus (289, 508, 533, 641, 816, 954), d'autres sont apparus (520, 811, 906 et 962). Le nombre de clubs n'augmente pas et reste stable. Rappelons qu'il n'est pas évident de fonder un club puisque cela implique un certain degré de responsabilité. Vincent Coutton mentionne qu'il y a toujours des groupuscules (souvent âgés) qui continuent à vivre sans souhait d'une affiliation auprès de la FEFB. Pour Claude Bikady, il y a une réelle réflexion à mener en profondeur sur les difficultés dans la dynamique de groupes ne souhaitant pas s'affilier. Il prône pour que la FEFB organise des compétitions en ligne afin de récupérer ces joueurs. Ludwig Sputael précise qu'il y a un intérêt de mise en avant de l'accès au matériel ou de formations de la

[1] L'ensemble des documents budgétaires (2A à 2B, 3A à 3G, 4, 5A à 5B) se trouvent sur le site internet de la FEFB via le lien suivant : https://www.fefb.net/documentsag

FEFB. Christian Henrotte ajoute sur ce point en précisant que le calendrier des compétitions est conséquent, ce qui est l'une des raisons de l'accroissement des membres. Damien André s'interroge sur l'intérêt de petits clubs. A titre illustratif, la Province du Luxembourg dispose de très peu de clubs (et de joueurs).

- Modernisation des clubs : Alexandre Adans-Dester indique que le subside FEFB a permis au club de Verviers de se moderniser. La FEFB est donc présente pour l'ensemble des clubs.

- Compétitions (FRBE/FEFB) : Laurent Wery fait le constat d'un manque de réponses aux appels à candidatures pour l'organisation de compétitions nationales par des clubs francophones. Diverses problématiques sont soulevées comme les locaux, le logement, les bénévoles, etc.

- Formation animateurs : Christian Henrotte espère que cette formation va se poursuivre.

b) Détails des dépenses et recettes (Voir annexes)
   i. Compte de résultats synthétique (Annexe 3A) :
   ii. Balance analytique (Annexe 3B) :
   iii. Grand Livre analytique (détails dépenses et recettes) (Annexe 3C) :
   iv. Balance de tous les comptes (Annexe 3D) :
   v. Grand livre Global comptable (Annexe 3E) :
   vi. Bilan associatif (Annexe 3F) :
   vii. Concordances (Annexe 3G) :
   viii. Les vérificateurs ont également reçu le détail de tous les journaux (une version .pdf est disponible si un membre la souhaite)

c) Rapport des vérificateurs aux comptes (la vérification des comptes a eu lieu le mardi 22 octobre) :

Le rapport figurait dans les documents mis à disposition des membres et est relu à l'AG.

Vote : 55 Oui – 0 Non – 0 Abstention

d) Vote sur l'approbation des comptes (points 4a et 4b)

Vote : 55 Oui – 0 Non – 0 Abstention

e) Vote sur la décharge aux administrateurs pour l'exercice 2023-2024

Vote : 55 Oui – 0 Non – 0 Abstention

f) Budgets 2024-2025

   i. Voir lien pour fichier en PDF (Annexe 5A) :
   ii. Voir lien pour fichier en Excel (Annexe 5B) :

Le budget est passé en revue poste par poste. En substance :

- Listing des écoles : Laurent Wery a pris contact avec Frédéric Bielik et enverra la liste des écoles à la FEFB. Plusieurs membres de l'AG souhaitent qu'un contact plus prononcé soit fait auprès des écoles.

- Suivi administratif des jeux et des échiquiers (suivi réalisé par le Responsable jeunesse FEFB) + Interécoles : Alexandre Adans-Dester souhaite que des personnes de contact puissent être définies afin d'être des points relais auprès des écoles. Vincent Coutton propose de n'envoyer des échiquiers que pour les écoles participantes à cette compétition. Le Président rappelle un manque de ressources humaines pour faire le suivi (Vincent Coutton se porte volontaire pour ce projet). Comme le rappelle Laurent Wery, le jeu d'échecs peut servir d'outil pédagogique et s'il n'est pas intéressant d'exiger une participation aux Interécoles pour bénéficier d'échiquiers. Ludwig Sputael et Quentin Padovano appuient également sur le respect de nos statuts avec la mission de promotion des échecs.

- Subside : Fabrice Pacolet s'interroge sur la pérennité des subventions. Les années précédentes, la FEFB a obtenu, en moyenne, 25.000€. Le Président précise que c'est au nouveau CA de mener les démarches. La Vice-Présidente abonde dans ce sens et lance à appel à d'autres personnes ressources.

- Formation arbitrage : le budget prévoit une participation moindre cette année.

- Matériel : prévision de l'acquisition de jeux et d'échiquiers pour les Intercercles (ICF).

- Assurances : lorsque la FEFB organise une compétition, celle-ci est responsable (cfr. question assurances, voir PV 16.11.2023).

- Informatique : le poste concerne principalement Infomaniak, les JEF, les ICF et le site internet.

- Circuit JEF : le budget prévoit l'ajout d'un défraiement pour les arbitres.

- CBJ : 4 coachs expérimentés seront sur place. A la demande des membres, des consignes plus claires seront données afin d'éviter les problématiques rencontrées cette année.

- ICF : des questions sont posées sur ce poste (400€ pour les clubs organisateurs). Si le club organisateur ne rentre pas dans ses frais, il peut toujours avertir le CA qui se positionnera sur le dossier.

- Reporting : Fabrice Pacolet s'interroge sur un montant de 5.000€. Le Président rappelle que du bénéfice de l'an dernier, nous avions déduit ce montant en dépenses. Il s'agit donc d'affecter le bénéfice 2023-2024 en bénéfice à reporter.

- Budget 2024-2025 : Claude Bikady trouve que le Président a présenté un budget de confort, en bon père de famille. Il s'inquiète du budget inexistant alloué pour des compétitions en ligne (piste : tournoi FEFB labellisé en ligne). Une deuxième piste de réflexion est une refonte complète du site internet (ex : contact avec des jeunes en

infographie) pour améliorer notre communication interne et externe. Le Président rappelle que nous disposons d'un bas de laine et, lorsqu'il y a un projet intéressant, il est possible de puiser dans ce fond. Rien n'empêche de créer une budget exceptionnel.

Vote : 55 Oui – 0 Non – 0 Abstention

5. Suivi Jeunesse (parole passée à Quentin Padovano)

Présentation de Quentin Padovano :

Avec un calendrier en mutation, nous avons connu de grosses difficultés avec le CBJ. Après le positionnement de l'AG concernant les coachs, malgré les problèmes rencontrés à Turnhout, nous revenons avec 3 titres de champions (D. Faybish, H. Toledo, C. Cornil) et des belles places (F. Battistelli, M. Hauchamps, N. Heldenbergh). L'objectif serait de conserver voire d'augmenter les titres mais également d'atteindre de belles places pour les jeunes.

Quentin Padovano aborde ensuite différentes compétitions : le championnat jeunes FEFB organisé par Braine Echecs (automne 2024), la participation de jeunes dans des championnats internationaux (12 jeunes au championnat d'Europe à Prague, la 28ème de F. Battistelli au championnat du monde des jeunes au Brésil), la stabilité du Circuit JEF, les Interécoles (candidatures ouvertes pour les manches provinciales, finale nationale le samedi 5 avril 2025) ainsi que l'élite jeunesse FEFB (des formations sont prévues pour quelques jeunes prometteurs en vue de participer à diverses compétitions nationales et/ou internationales).

Des interpellations ont lieu par plusieurs membres de l'Assemblée :

- Championnat jeunesse FEFB : Laurent Wery déplore l'absence du Responsable jeunesse FEFB a cette compétition.

- Focus élite jeunesse FEFB / Formations jeunes : Laurent Wery souhaite que l'on s'occupe de l'ensemble des jeunes. Sur l'aspect élite, Damien André souhaite aussi impliquer des joueurs en progression de différents clubs. Par ailleurs, plusieurs membres regrettent qu'il n'y ait aucune information concernant d'autres formations mises en place pour les jeunes. Il y a souvent des initiatives de clubs (ex : Académie des échecs à Liège), peu de choses par la FEFB.

- CBJ : Laurent Wery rappelle qu'il n'avait pas été décidé de coach pour le CBJ. Aucune communication n'a été faite vers les clubs. Présent lors du CBJ, Quentin Padovano précise que Turnhout était compliqué et qu'une organisation plus classique se retrouvera à Blankenberge.

- Interécoles : Laurent Wery ajoute que la date est connue trop tardivement, ce qui fait qu'aucune salle n'est disponible. Damien André abonde dans ce sens et plaide pour que la détermination des dates et de la logistique se fasse bien plus tôt.

- JEF : Claude Bikady interroge Quentin Padovano sur sa présente physique lors des étapes du Circuit JEF. Quentin Padovano indique être impliqué et attentif même à distance. Vincent Coutton s'inquiète du désintérêt de nos plus forts joueurs pour ces compétitions intermédiaires. Quentin Padovano répond que l'intérêt est moindre avec le niveau qui

semblerait diminué. Ludwig Sputael ajoute que les clubs informent de ces compétitions, sans obligation d'y aller.

- Motivation jeunesse : Claude Bikady interpelle Quentin Padovano sur ses motivations par rapport à la jeunesse. Pour Quentin Padovano, celles-ci portent sur la mise en place de projets, les contacts avec les écoles (en lien avec les Interécoles) ou l'attention aux résultats des meilleurs joueurs (vitrines pour la FEFB).

- Compte-rendu tournois/ Communication et implication : Plusieurs membres déplorent un manque de retours concernant les compétitions auxquelles les jeunes FEFB participent. Malgré les résultats présents, il est attendu une plus large implication d'un responsable jeunesse, surtout de passer aux faits plutôt que de rester sur du déclaratif.

Le Président clôture ce point en rappelant avoir mis dans son rapport que le quota de jeunes FEFB est semblable au quota de joueurs FEFB par rapport au nombre total de membres FRBE. Les jeunes francophones ne sont plus à la traîne aujourd'hui et ont le niveau des néerlandophones et des germanophones.

6. Suivi du projet « Le jeu d'Échecs à l'École » (parole passée à Frédéric Bielik)

Le Président n'a reçu aucun rapport de Frederic. Il ne sait pas faire de suivi sur ce dossier.

7. Suivi du projet « Echecs au féminin » (parole passée à Iris Descamps Delvingt)

La Vice-Présidente fait le récapitulatif de cette année :

En septembre 2023, la FEFB a organisé une formation non mixte avec Frédéric Bielik pour animer le jeu d'échec. Présence médiatique pour ce projet (TV avec RTL, radio). Il y a aussi eu une formation mixte pour animateur du jeu d'échecs, toujours avec le même duo. En plus d'une initiation aux échecs pour les filles et les femmes en octobre à Sambreville, la FEFB a participé à un colloque du Parlement bruxellois pour défendre le lien pédagogique du jeu d'échecs.

La Vice-Présidente nous informe aussi de la première édition d'un tournoi open mixte qui s'est déroulée le samedi 18 novembre avec 9 équipes participantes (les résultats auraient pu être indiqués sur le site internet de la FEFB). Seconde édition prévue le 7 décembre 2024.

Elle souligne également plusieurs initiatives avec la Maison des femmes de Schaerbeek (en lien avec Aude Soubrier), le jour d'échecs au « Boom Café », le soutien de la Beth Harmon Brigade, les cours avec Natacha Mabille (à voir avec le prochain CA pour une relance de ces cours) ou encore du projet Alice, initiation accélérée aux échecs (avec Aude Soubrier) qui se passe à Namur.

Dans cette riche année, la FEFB a enchaîné une présence de terrain au travers de plusieurs festivals comme « Game Ovaires » à Saint-Gilles ou les Équinoxes. La Vice-Présidente informe de futures collaborations avec Mitra Hejazipour, Gaëlle Latif et Andrea Navrotescu.

8. Choix de 2 vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024-2025 (AG de novembre 2025)

La vérification aura lieu en notre siège social vers fin octobre 2025. Les candidats à la vérification des comptes sont Fabrice Pacolet (Royal Namur Echecs ASBL) et Sophie Maquoi (BCC).

9. Modifications au ROI et aux statuts

Une modification mineure a été faite au ROI pendant l'année 2024 (accepté par le CA et soumis à l'AG) et concerne la nomination des arbitres : « Après accord du CA, la date de validation du titre d'arbitre est celle de la date de dépôt du dossier complet du candidat ».

Vote : 52 Oui – 0 Non – 0 Abstention

10. Élections statutaires

a) Au niveau du CA :

Démission en cours d'exercice et actée lors de cette AG : Timothé Scaillet

Christian Henrotte (ne se représente pas) et Quentin Padovano (se représente) terminent leurs mandats lors de cette AG.

Raphaël Jacob nous a rejoint en cours d'exercice en tant que membre coopté.

Mario Di Pronio (absent lors de l'AG), Florent Gillot et Ludwig Sputael se présentent comme administrateurs.

Vote :

Raphaël Jacob : 48 Oui – 0 Non – 0 Abstention
Quentin Padovano : 26 Oui – 18 Non – 4 Abstention
Mario Di Pronio : 5 Oui – 42 Non – 1 Abstention
Florent Gillot : 41 Oui – 7 Non – 0 Abstention
Ludwig Sputael : 42 Oui – 6 Non – 0 Abstention

b) Au niveau du Comité Sportif d'Appel :

Damien André, Lucas De Le Court et Vadim Jamar terminent leurs mandats lors de cette AG.

Christian Henrotte et Damien André se portent candidats et sont désignés pour 2 ans.

c) Au niveau des organes FRBE :

Après échanges avec Laurent Wery, la situation reste inchangée en l'état concernant les deux commissions suivantes :

- Commission des Litiges : Nos représentants restent Christian Thierens et Pascal Vandervorst. Un suppléant n'est pas nécessaire d'être désigné.

- Commission d'appel : Nos représentants sont Laetitia Heuvelmans et Jean-Christophe Thiry. A sa demande, Fabrice Grobelny est déchargé de son mandat. Un suppléant n'est pas nécessaire d'être désigné.

11. Divers

a) Membre d'honneur : Claude Bikady propose le maintien d'une tradition des membres de l'Assemblée Générale en nommant le Président sortant de son exercice. Il est important d'avoir cette expérience qui perdure. Sous les applaudissements des membres, Christian Henrotte est nommé membre d'honneur de la FEFB.

b) Intercercles : Pascal Vandervorst interpelle les membres de l'Assemblée Générale concernant l'organisation des ICF. Demande est faite pour mobiliser les clubs. Claude Bikady souhaite aussi qu'une réflexion puisse avoir lieu sur l'organisation d'une conférence est et d'une conférence ouest pour l'an prochain.

c) Interécoles : Compte tenu des difficultés pour les locaux, Laurent Wery propose d'opter pour un tournoi de deux journées avec les primaires et les secondaires (l'Échiquier Mosan et le Royal Namur Echecs ASBL sont potentiellement candidats). Une attention sera accordée aux dates, en évitant que cela tombe lors de l'étape JEF de mars 2025.

12. Clôture de la réunion

Fin de la réunion de l'Assemblée Générale à 18h00.

Raphaël Jacob
Secrétaire FEFB